

**Annexe au certificat d'accréditation
N°. 3/014
Selon la norme : ISO/CEI 17020:2012**

Organisme :

Service de métrologie légale de l'ILNAS

Rue J.F. Kennedy
L-7327 Steinsel

**Version de l'annexe technique : 02
du 23 novembre 2020**

Date d'émission du certificat d'accréditation : 27 avril 2020

Date de validité du certificat d'accréditation : 27 avril 2025

Document approuvé par :



Dominique Ferrand
Chef de département de l'OLAS



**OFFICE LUXEMBOURGEOIS
D'ACCREDITATION ET DE
SURVEILLANCE**

Organisme :	Service de métrologie légale de l'ILNAS	Norme :	ISO/CEI 17020
Contact :	M. Mike Halsdorf	Type d'organisme :	A
Rue :	J.-F. Kennedy	N° d'accréditation :	3/014
Ville :	Steinsel	Version :	02
Pays :	Luxembourg		
Téléphone :	(+352) 33 55 07		
Fax :	(+352) 33 55 03		
e-mail :	metrologie@ilnas.etat.lu		

Portée d'accréditation d'un organisme d'inspection

Domaine général : INS9 - Métrologie légale

Domaine technique : INS9.1 - Instruments de pesage à fonctionnement non automatique

Objet des inspections	Phase et type d'inspection	Référentiels
installations, immeubles, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité, de nouveaux produits, ...	<ul style="list-style-type: none">- normes,- textes réglementaires,- directives européennes (+modules, annexes, articles si applicable)- textes de référence,- procédures internes,- spécifications techniques
<ul style="list-style-type: none">- Classes I et II (≤ 30 kg)- Classes III et IIII (≤ 140 t)- Sauf instruments mobiles montés sur ou incorporés dans des véhicules et qui sont destinés à être utilisés à l'extérieur dans des lieux ouverts	Vérification de la conformité au type sur la base de la vérification du produit (module F)	<ul style="list-style-type: none">- Règlement grand-ducal modifié du 26 janvier 2016 concernant les instruments de pesage à fonctionnement non automatique (directive 2014/31/UE, annexe II, module F)- P002
<ul style="list-style-type: none">- Classes I et II (≤ 30 kg)- Classes III et IIII (≤ 140 t)	Vérification ultérieure	<ul style="list-style-type: none">- Loi modifiée du 4 juillet 2014 portant réorganisation de l'ILNAS- Règlement grand-ducal modifié du 26 janvier 2016 concernant les instruments de pesage à fonctionnement non automatique- P002

Domaine technique : INS9.2 - Ensembles de mesurage routiers

<ul style="list-style-type: none">- Diesel, essence, essence Super et additifs écologiques (quantité mesurée minimale ≤ 10 litres)	Vérification ultérieure	<ul style="list-style-type: none">- Loi modifiée du 4 juillet 2014 portant réorganisation de l'ILNAS- Règlement grand-ducal modifié du 26 janvier 2016 concernant les instruments de mesure- P008
--	-------------------------	---